



Votre agence

R VILLENAVE et V MUNDUBELTZ
351 QUAI DU SABLOT
BP 27
40300 PEYREHORADE
Tél. : 05 58 73 03 54
Mail : PEYREHORADE@gan.fr
N°Orias : 18006641-21005004
Site Orias : www.orias.fr

CASI CAMP
599 CHEMIN DU PLAISIR
64520 GUICHE

Vos références

N°client / Identifiant internet : 50876639
N°souscripteur : 30943410T
N°contrat remplacé : 2000
N°contrat : 309434102000
N°avenant : 10

PEYREHORADE, le 20 novembre 2025

GAN MULTIRISQUES GARAGES CONDITIONS PARTICULIERES

CE CONTRAT D'ASSURANCE EST ETABLÌ ENTRE

L'Agence
AGENCE PEYREHORADE

et CASI CAMP



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

SOMMAIRE

L'(LES) ENTITE(S) ASSUREE(S)	3
LA DESCRIPTION DES ACTIVITES EXERCEES	3
L'ASSURANCE DE VOS RESPONSABILITES	5
LA DEFENSE DE VOS INTERETS	8
ASSISTANCE PROFESSIONNELLE	8
LA PROTECTION DES BIENS	9
LES GARANTIES DOMMAGES COMPLEMENTAIRES	12
LES EXTENSIONS DE GARANTIE ACCORDEES A L'ENSEMBLE DES BIENS ASSURES	15
BAREME HONORAIRE D'EXPERT	16
TABLEAUX DES MONTANTS DE GARANTIES ET DES FRANCHISES	18
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT AUTOMOBILE	21
LES DISPOSITIONS PARTICULIERES	22
LA COTISATION	27
LES INFORMATIONS DU SOUSCRIPTEUR	27
LES MENTIONS LEGALES	27
LA REMISE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS	28
LA SIGNATURE DES PARTIES	29



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LES INFORMATIONS QUE VOUS NOUS AVEZ COMMUNIQUEES

L'(LES) ENTITE(S) ASSUREE(S)

CASI CAMP

Date de création de l'entreprise : 20/01/2022

LA DESCRIPTION DES ACTIVITES EXERCEES

DONNEES GENERALES

Activité principale : 4520A10 - Aménagement de véhicules auto
Effectif total de l'entreprise : 1
Chiffre d'affaires total HT : 245 000 €

Activité(s) annexe(s) déclarée(s)

Location de véhicules

Ne représentant pas plus de 30% du chiffre d'affaires total.

LES BIENS A ASSURER

Site principal - 599 ZONE ARTISANALE DU PLAISIR - 64520 - GUICHE				
Bâtiment	Qualité d'occupation	Bâtiment classé	Surface	Valeur du contenu
Site principal	Locataire	Non	90 m ²	17 946 €
Valeur parc Auto	812 583 €			
Nombre de véhicules appartenant à l'assuré	6			

VOS VEHICULES (privés et d'exploitation)



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

INTÉGRAL							
Immatriculation N°chassis/ moteur	Catégorie	Genre	Marque	Modèle	Collection	>150 000 €	En Location
GG-646-QK	VL	Tourisme	PEUGEOT	EXPERT	Non	Non	Oui
GJ-197-RQ	VL	Tourisme	OPEL	VIVARO 2.0 BLUE	Non	Non	Oui
DL-217-SY	VL	Tourisme	FORD	T.CUSTOM 2.2 TDCI -	Non	Non	Non
FT-047-EM	VL	Tourisme	OPEL	VIVARO 2.0 BLUE HDI	Non	Non	Non
FM-360-TG	VL	Tourisme	CITROEN	JUMPY 2.0 BLUE HDI -	Non	Non	Non
FF-173-KA	VL	Tourisme	VOLKSWAGEN	CRAFTER	Non	Non	Oui



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LES GARANTIES SOUHAITEES

L'ASSURANCE DE VOS RESPONSABILITES

GARANTIES	Garantie souscrite	Montants de garantie (1)	Franchise ou seuil d'intervention (2)
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION			
▪ Tous dommages confondus dont :	Oui	16 000 000 € par année d'assurance 4 000 000 € par sinistre 400 000 € par sinistre 800 000 € par sinistre 3 000 000 € par année d'assurance 76 500 € par sinistre 40 000 € par année d'assurance 20 000 € par sinistre 412 583 € par sinistre 80 000 € par sinistre	355 €
- Dommages corporels ou matériels - Dommages immatériels consécutifs - Responsabilité civile participation salons et expositions - Responsabilité civile à l'égard des préposés (incluant faute inexcusable de l'employeur ou d'un substitué) - Responsabilité civile biens confiés autres que véhicules - Responsabilité civile Vol des préposés - Responsabilité civile biens confiés véhicules - Dommages immatériels non consécutifs	Oui		355 €
▪ Responsabilité civile loueurs de véhicules	Oui	800 000 € par année d'assurance 400 000 € par sinistre	355 €



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garantie souscrite	Montants de garantie (1)	Franchise ou seuil d'intervention (2)
RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT			
▪ Tous dommages confondus dont : <ul style="list-style-type: none">- Dommages matériels, immatériels et préjudice écologique- Frais d'urgence	Oui	765 000 € par année d'assurance 300 000 € par année d'assurance 10 % du montant des dommages et à concurrence de 76 500 € par sinistre	Dommages corporels : sans franchise Autres dommages : 1 420 € par sinistre
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / APRES RECEPTION			
▪ Tous dommages confondus dont : <ul style="list-style-type: none">- Dommages corporels ou matériels- Dommages immatériels consécutifs- Dommages immatériels non consécutifs	Oui	5 000 000 € par année d'assurance 2 000 000 € par sinistre 400 000 € par sinistre	355 €
▪ Frais de retrait	Oui	46 000 € par année d'assurance	355 €
▪ Perte ou destruction de pièces ou de documents confiés à l'assuré	Oui	100 000 € par sinistre	Sans franchise
RESPONSABILITE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS			
▪ Dommages immatériels dont : <ul style="list-style-type: none">- Soutien psychologique- Frais de reconstitution d'image	Non		



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garantie souscrite	Montants de garantie (1)	Franchise ou seuil d'intervention (2)
CONVENTIONS SPECIALES RESPONSABILITE CIVILE			
▪ Risques des distributeurs de carburant, de bornes de recharge électrique, d'air et de lavage à titre accessoire ou principal	Non		
▪ Contrôleur et réparateur d'engins de chantier et de levage sauf grues à tour	Non		
▪ Responsabilité civile professionnelle de l'expert en automobile	Non		
▪ Responsabilité civile professionnelle du contrôleur technique automobile	Non		
▪ Responsabilité civile exploitation installation de production d'électricité Tous dommages confondus dont dommages matériels et immatériels consécutifs	Non		
▪ Responsabilité civile Activité annexe de location de véhicules	Oui	Se reporter au montant de garantie de la RC Loueur	0,30 FFB - 355 €

(1) : montants non indexés

(2) : montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment) soit 1183,5 au 3ème trimestre 2025



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA DEFENSE DE VOS INTERETS

Garanties souscrites : les montants des prestations figurent dans votre fascicule "La Défense de vos intérêts : La Protection Juridique"

GARANTIES	Garantie souscrite
Informations juridiques téléphoniques	Oui
Défense pénale et recours suite à accident	Oui
Digidroit	Oui
Litiges de la vie professionnelle	Oui
E-réputation	Oui

ASSISTANCE PROFESSIONNELLE

Les montants des prestations figurent dans votre fascicule "Assistance".



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA PROTECTION DES BIENS

Site principal

Avez-vous subi une inondation dans les 10 dernières années ? : Non
Possédez-vous des panneaux photovoltaïques ? : Non

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment) soit 1183,5 au 3ème trimestre 2025,
sauf particularités

GARANTIES	Garanties souscrites	MONTANTS DE GARANTIE (*)	Franchise ou seuil d'intervention (1)
INCENDIE ET EVENEMENTS ANNEXES			
Locaux professionnels	Oui	A concurrence des dommages	355 € (2)
Bâtiments non ancrés		A concurrence de 150 000 €	
Contenu	Oui	17 946 €	
- dont fonds et valeurs		A concurrence de 17 946 €	
Biens mobiliers en plein air		A concurrence de 20 000 €	
EVENEMENTS CLIMATIQUES (A CARACTERE EXCEPTIONNEL OU NON)			
Locaux professionnels	Oui	A concurrence des dommages	355 €
Bâtiments non ancrés (sauf événements à caractère exceptionnel)		A concurrence de 150 000 €	
Contenu	Oui	17 946 €	Evénements climatiques à caractère exceptionnel : franchise de 10 % du montant des dommages par établissement et par événement avec un minimum de 1 140 €
- dont fonds et valeurs		A concurrence de 17 946 €	
Biens mobiliers en plein air (sauf événements à caractère exceptionnel)		A concurrence de 20 000 €	
Frais d'abattage d'arbres dangereux	Oui	3 550 €	
Frais de déblaiement d'objets encombrants		3 550 €	



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garanties souscrites	MONTANTS DE GARANTIE (*)	Franchise ou seuil d'intervention (1)
DEGATS DES EAUX ET GEL			
Locaux professionnels	Oui	A concurrence des dommages	355 €
Contenu - dont fonds et valeurs	Oui	3 589 € A concurrence de 3 589 €	
Frais de recherche de fuite, d'infiltration et de surconsommation d'eau	Oui	9 468 €	
DOMMAGES ELECTRIQUES			
Dommages au matériel professionnel y compris le matériel informatique et bureautique	Oui	17 385 €	355 €
DETERIORATIONS IMMOBILIERES			
Détériorations immobilières	Oui	A concurrence des dommages	355 €
VOL			
Contenu	Oui	1 795 €	355 €
Vol des fonds et valeurs en tiroirs caisses	Non		
Vol des fonds et valeurs en coffre	Non		
DOMMAGES PAR VANDALISME			
Dommages matériels	Oui	130 185 €	355 €
BRIS DES GLACES, ENSEIGNE ET MUR RIDEAU			
Locaux professionnels et contenu	Oui	2 367 €	355 €



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garanties souscrites	MONTANTS DE GARANTIE (*)	Franchise ou seuil d'intervention (1)
CATASTROPHES NATURELLES			
Locaux professionnels	Oui	A concurrence des dommages	
Contenu - dont fonds et valeurs	Oui	17 946 € A concurrence de 17 946 €	Franchise indiquée aux Conditions Générales (3)
Frais des études géotechniques de remise en état des constructions	Oui	A concurrence des frais engagés	
Frais d'architecte et de maîtrise d'œuvre associés à la remise en état de la construction lorsque ceux-ci sont obligatoires		A concurrence des frais engagés	
Frais justifiés de démolition, de déblaiement, pompage et désinfection		10% de l'indemnité versée	
ATTENTATS			
Dommages matériels directs	Oui	Ceux de la garantie Incendie et événements annexes	Celle de la garantie incendie et événements annexes
Dommages immatériels (frais et pertes) consécutifs			
CONVENTIONS SPECIALES			
Dommages aux panneaux photovoltaïques	Non		



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garanties souscrites	MONTANTS DE GARANTIE (*)	Franchise ou seuil d'intervention (1)
RESPONSABILITE CIVILE PROPRIETAIRE, LOCATAIRE OU OCCUPANT D'IMMEUBLE			
Du propriétaire	Oui	A concurrence de 3 177 698 € par sinistre	Sans franchise
Du locataire ou occupant		A concurrence des dommages	
Recours des voisins et des tiers (*) dont :		A concurrence de 3 177 698 € par sinistre	
- Dommages immatériels consécutifs		A concurrence de 635 540 € par sinistre	
- Atteinte à l'environnement et préjudice écologique		A concurrence de 972 837 € par sinistre	

(1) Sauf exceptions prévues au contrat pour l'application de la vétusté.

(2) Sauf en cas de non-respect des mesures de prévention en cas de « travaux par points chauds » : application d'une franchise de 10% de l'indemnité d'assurance avec un maximum de 20 000 €.

(3) Montant défini par la réglementation en vigueur au jour de l'événement ayant fait l'objet d'une décision de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.

(*) Ce montant de garantie s'entend par événement quel que soit le nombre de bâtiments assurés sinistrés - ne s'applique qu'une fois par événement

LES GARANTIES DOMMAGES COMPLEMENTAIRES

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment)
soit 1183,5 au 3ème trimestre 2025, **sauf particularités**



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garanties souscrites	MONTANTS DE GARANTIE (*)	Franchise ou seuil d'intervention (1)
BRIS DE MACHINES			
Bris, destruction du matériel	Oui	3 365 €	355 €
Bris du bras de levage des véhicules	Non		
Honoraires d'expert	Selon barème (2)		
BRIS DE MATERIELS INFORMATIQUES			
Bris, destruction du matériel informatique et bureautique	Oui	3 365 €	355 €
Honoraires d'expert	Selon barème (2)		
RUPTURE DE CUVE ET COULAGE			
Dommages matériels subis	Non		
Pertes accidentelles de liquide			
Frais de récupération et de nettoyage consécutifs			
Honoraires d'expert			
MARCHANDISES TRANSPORTEES			
Détérioration ou Perte occasionnées aux marchandises et matériels transportés (hors véhicule)	Non		
PERTES DE MARCHANDISES REFRIGEREES			
Pertes de marchandises réfrigérées	Non		
Frais engagés			
DOMMAGES AUX AMENAGEMENTS EXTERIEURS - Y COMPRIS VOL			
Dommages aux aménagements et au matériel hors véhicule situés à l'extérieur	Non		
DOMMAGES AUX AMENAGEMENTS EXTERIEURS - VOL EXCLU			
Dommages aux aménagements et au matériel hors véhicule situés à l'extérieur	Non		



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

AUTRES DOMMAGES			
Autres dommages : à l'exclusion de ceux proposés souscrits ou non souscrits - incluant effondrement partiel du bâtiment	Non		
CONVENTIONS SPECIALES			
Risques des distributeurs de carburant, de bornes de recharge électrique et de lavage	Non		

(1) Sauf exceptions prévues au contrat pour l'application de la vétusté.

(2) Voir règle particulière exposée au paragraphe intitulé « Barème honoraires d'expert ».



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LES EXTENSIONS DE GARANTIE ACCORDEES A L'ENSEMBLE DES BIENS ASSURES

ACCORDEES SYSTEMATIQUEMENT à un dommage matériel garanti suite à incendie et évènements annexes, évènements climatiques, dégâts des eaux et gel, vol, dommages électriques, bris de glaces, dommages par vandalisme, attentat ou acte de terrorisme

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment) soit 1183,5 au 3ème trimestre 2025, **sauf particularités**

GARANTIES	Montant de garantie	Franchise ou seuil d'intervention (1)
FRAIS CONSECUTIFS ACCORDÉS A L'ENSEMBLE DES BIENS ASSURES		
Frais de gardiennage, de clôture provisoire	13 018 €	Sans franchise
Archives informatiques ou non (y compris les frais de reconstitution des médias)	26 037 €	
Perte d'usage par le propriétaire	A concurrence de 2 ans de valeur locative	
Perte des loyers pour le propriétaire	A concurrence de 2 ans de valeur locative	
Cotisation "dommage-ouvrage"	Montant de la cotisation	
Frais de démolition et de déblai Frais de décontamination des biens assurés engagés Frais de déplacement, remplacement et entrepôt du matériel, des marchandises Frais de déplacement, transport, garde meuble, remplacement et frais de réinstallation temporaire Frais de sauvetage, de déplacement ou de destruction (y compris remplacement ou recharge des extincteurs utilisés) Honoriaires de décorateurs, de bureaux d'étude, de contrôle technique du bâtiment et d'ingénierie, de coordonnateur en matière de sécurité et de protection pour la santé Frais de remise en état des lieux en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur Frais de pose et de dépose Perte financière sur aménagements	15 % de l'indemnité avec un maximum de 300 000 € dont sous-limite amiante fixée à 40 €/m ²	Sans franchise
Pertes indirectes sur justificatifs (sauf pour le vol, le bris de glaces et les dommages électriques)	10 % de l'indemnité versée due au titre des bâtiments sinistrés et du contenu	Sans franchise



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

Honoraires d'expert	Selon barème (ci-après)
---------------------	-------------------------

BAREME HONORIAIRES D'EXPERT

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (1183,5 au 3ème trimestre 2025)		
Jusqu'à 260 370 €	4,50%	Sans franchise
De 260 371 € à 2 603 700 €	4,50% sur 260 371 € et 1% sur le surplus	
De 2 603 701 € à 10 296 450 €	1,35% sur 2 603 701 € et 0,50% sur le surplus	
De 10 296 451 € à 102 964 500 €	0,71% sur 10 296 451 € et 0,1% sur le surplus	
Au-delà de 102 964 501 €	0,16% sur 102 964 501 € et 0,05% sur le surplus	



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA PROTECTION DES VEHICULES ET DES CONDUCTEURS

DETAIL DU PARC - Site principal - 599 ZONE ARTISANALE DU PLAISIR - 64520 - GUICHE

Typologie	Formule	Valeur globale
Véhicules confiés	INTÉGRAL	412 583 €
Destinés à la vente	INTÉGRAL	100 000 €

Typologie véhicules en propriété	Formule	Nombre de véhicules	Valeur globale
Exploitation	INTÉGRAL	6	300 000 €



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

TABLEAUX DES MONTANTS DE GARANTIES ET DES FRANCHISES

Votre **Formule INTÉGRAL** se compose des garanties suivantes:

Garanties	Garanties souscrites	Montants de garanties	Franchise ou seuil d'intervention
Montants indexés suivant l'évolution de l'indice ERVP (Entretien et Réparation des véhicules personnels) soit 142,08 au 4ème trimestre 2025, sauf particularités			
RESPONSABILITE CIVILE AUTOMOBILE			
Dommages corporels sauf Dommages Corporels résultant d'une faute inexcusable de l'employeur ou d'un substitué		Sans limitation 3 000 000 € par année d'assurance	
Dommages matériels et immatériels consécutifs dont :	Oui	100 000 000 € par sinistre 3 100 000 € par sinistre 1 300 000 € par sinistre 1 220 000 € par sinistre 1 500 000 € par sinistre	Sans franchise
<ul style="list-style-type: none">- <i>Dommages matériels d'incendie ou d'explosion</i>- <i>Dommages matériels survenus sur aérodrome ou aéroport</i>- <i>Dommages d'atteintes à l'environnement et préjudice écologique</i>- <i>Dommages immatériels consécutifs</i>			



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

DOMMAGES AUX VEHICULES			
Incendie, Événements climatiques, Dommages tous accidents y compris vandalisme, Attentats et actes de terrorisme	Oui	A concurrence de la valeur déclarée aux Conditions particulières - Excepté pour les dommages occasionnés par la grêle 20 % de la valeur du parc automobile déclarée au contrat dans la limite de 100 000 € à l'indice ERVP, par année d'assurance quel que soit le nombre de sinistres et pour l'ensemble des véhicules	Hors 2-3 roues : 568 € 2-3 roues : 568 € sauf pour les jeunes conducteurs : franchise doublée sauf en cas de vol du contenu : sans franchise
Vol	Oui	A concurrence de la valeur déclarée aux Conditions particulières à l'indice ERVP, par année d'assurance quel que soit le nombre de sinistres	
Contenu	Oui	A concurrence de 2 784 €	
Pertes financières sur véhicules neufs après grêle	Non		
Bris de glaces	Oui	Montant des dommages	142 €
Catastrophes naturelles	Oui	Se reporter au détail du parc ci-dessus	Franchise indiquée aux Conditions Générales (2)
Catastrophes technologiques	Oui	Se reporter au détail du parc ci-dessus	Sans franchise
ASSISTANCE			
Assistance aux véhicules (1)	Oui	Se reporter au fascicule assistance	Se reporter au fascicule assistance
Assistance aux personnes en déplacement	Oui		
Assistance 0 km (1)	Oui		

(1) Les garanties « Assistance aux véhicules » et « Assistance 0 km » ne s'appliquent pas aux véhicules confiés et aux véhicules destinés à la vente. Toutefois, lorsque ces véhicules circulent sous couvert d'une plaque W GARAGE, déclarée aux Conditions Personnelles, ces garanties demeurent applicables.

(2) Montant défini par la réglementation en vigueur au jour de l'événement ayant fait l'objet d'une décision de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

GARANTIES	Garantie souscrite	Montants de garantie par sinistre, au point AGIRC-ARRCO	Franchise ou seuil d'intervention
Montants indexés suivant l'évolution de l'indice AGIRC-ARRCO soit 1,4385 au 4ème trimestre 2024			
ACCIDENTS CORPORELS DU CONDUCTEUR			
Décès	Oui	250 000 €	Sans franchise
Atteintes corporelles			Pas d'indemnité si le taux est inférieur à 10 %



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT AUTOMOBILE

Garanties souscrites : les montants des prestations figurent dans votre fascicule 'La Défense de vos intérêts : La Protection Juridique'

GARANTIES	Garantie souscrite
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	Oui



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

Clause(s) commune(s) à l'ensemble du contrat

Activité d'aménagement de véhicules -3,5 tonnes :

Cette activité inclut également la pose de toit relevable dans le cadre d'une autorisation préalable du constructeur automobile, suivie de l'obtention du certificat d'homologation auprès de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). À défaut, aucune garantie au titre de la Responsabilité civile professionnelle ne saurait être accordée.'

ACTIVITE DE LOCATION

En complément des Dispositions de la clause 02510 Location de véhicules de courte durée insérée au présent contrat, il est convenu que les modalités spécifiques des garanties et franchises applicables durant les périodes de location des véhicules sont précisées dans l'Annexe 1 ci-jointe qui fait partie intégrante du contrat.

Défense des droits et des intérêts

02757 - GARANTIE DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT

Afin de vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Défense Pénale et Recours Suite à Accident » (prévue dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ») est confiée à un service spécialisé de Gan assurances, distinct de ceux qui gèrent les sinistres des autres branches d'assurance.

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie « Défense Pénale et Recours suite à Accident » doit être déclaré par écrit à votre Agent général.

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ».

02762 - DIGIDROIT

Vous bénéficiez dans le cadre de votre activité professionnelle du service de documentation juridique en ligne : 'Digidroit'. Ce service est réalisé par la Société Française de Protection Juridique.

Ce service est accessible 24h/24, et 7j/7 depuis votre Espace Client à l'aide des identifiants de connexion. L'accès vous est strictement réservé.

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans vos Conditions Générales par le fascicule 'LA DEFENSE DES DROITS ET INTERETS : PROTECTION JURIDIQUE'.



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

02759 - GARANTIE INFORMATION JURIDIQUE TELEPHONIQUE

Afin de vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Informations Juridiques téléphoniques » (prévue dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ») est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PROTECTION JURIDIQUE

Entreprise régie par le Code des assurances

S.A. au capital de 2.216.500 EUROS

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCS PARIS : B 321 776 775

Adresse postale : TSA 41234 – 92919 LA DÉFENSE CEDEX

Au titre de la prestation « Informations Juridiques Téléphoniques », les équipes de juristes peuvent être contactées du lundi au vendredi de 9 h à 20 h ainsi que le samedi de 9 h à 12 h (sauf jours fériés) par téléphone au 01.41.43.77.00 (communication non surtaxée, coût selon opérateur).

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ».

02760 - LITIGES DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Afin de vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Litiges de la vie Professionnelle », (prévue dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ») est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PROTECTION JURIDIQUE

Entreprise régie par le Code des assurances

S.A. au capital de 2.216.500 EUROS

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCS PARIS : B 321 776 775

Adresse postale : TSA 41234 – 92919 LA DÉFENSE CEDEX

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie « Litiges de la Vie Professionnelle » doit être déclaré, par écrit, à votre Agent général ou à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou par e-mail : declaration.sinistre@protectionjuridique.fr

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ».



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

02761 - E-REPUTATION

Afin de vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « E. Réputation » prévue par le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE » est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PROTECTION JURIDIQUE

Entreprise régie par le Code des assurances

S.A. au capital de 2.216.500 EUROS

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCS PARIS : B 321 776 775

Adresse postale : TSA 41234 – 92919 LA DÉFENSE CEDEX

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie « E-réputation » doit être déclaré, par écrit, à votre Agent général ou à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou par e-mail : declaration.sinistre@protectionjuridique.fr

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ».

Clause(s) spécifique(s) par site

Site principal

Clause(s) spécifique(s) aux risques automobiles

02758 - GARANTIE DEFENSE PENALE ET RE COURS SUITE A ACCIDENT AUTO

Afin de vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Défense Pénale et Recours Suite à Accident » (prévue dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ») est confiée à un service spécialisé de Gan assurances, distinct de ceux qui gèrent les sinistres des autres branches d'assurance.

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie « Défense Pénale et Recours suite à Accident » doit être déclaré par écrit à votre Agent général.

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en oeuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans le fascicule « LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS : LA PROTECTION JURIDIQUE ».

99108 - PROTECTION DES ACCES

Cette clause annule et remplace toutes dispositions contraires indiquées dans le présent document.

Les voies d'accès de l'établissement (portes, fenêtres, impostes et en général, toute partie vitrée facilement accessible autre que la vitrine) sont, dans tous les cas, au moins protégées contre le vol de la façon suivante :

- portes munies de deux organes de condamnation (serrures ou verrous), l'un de ces dispositifs étant certifié A2P, ou d'un système multi pênes.

Les portes Sécurit de devanture, sans armature en bois ou en métal, peuvent toutefois ne comporter qu'un système de fermeture, sous réserve que ce dispositif soit certifié A2P.

-fenêtres, portes fenêtres, impostes et autres parties vitrées facilement accessibles, à l'exception de la vitrine, pourvues de volets pleins ou persiennes métalliques solidement verrouillés de l'intérieur, ou bien de barreaux ou grilles métalliques ne laissant pas entre leurs éléments d'espace libre supérieur à 17 cm. Tous ces dispositifs de protection doivent être utilisés pendant toute inoccupation des locaux.

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

Tableau récapitulatif des clauses

Bâtiment(s)	Clause(s) applicable(s)
Site principal	02532 EXTINCTEURS MOBILES VERIFIES PAR ENTREPRISE EXTERIEURE ET CONFORMES 02543 RENONCIATION PAR LE LOCATAIRE AU RECOURS CONTRE LE PROPRIETAIRE ET SES ASSUREURS 02551 REEQUIPEMENT A NEUF 02729 INSTALLATIONS ELECTRIQUES ORDINAIRES CONTROLEES 02552 APPROVISIONNEMENT EN LIQUIDES INFLAMMABLES

Libellé et contenu des clauses

02532 - EXTINCTEURS MOBILES VERIFIES PAR ENTREPRISE EXTERIEURE ET CONFORMES

Vous déclarez que vos bâtiments sont dotés d'une installation d'extincteurs mobiles mise en place par un installateur certifié dans ce domaine. L'installateur doit vous délivrer un certificat de conformité et nous le transmettre sur demande.

L'installation fait l'objet d'une vérification annuelle par un installateur certifié ou par un organisme de vérification agréé dans ce domaine.

Vous vous engagez à maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement :

- en vous conformant aux consignes d'utilisation et de maintenance établies par l'installateur
- en rémédiant aux défauts signalés dans les compte rendus de vérification annuelle.

S'il est constaté après un sinistre, que vous n'avez pas remédié aux défauts signalés par le rapport de vérification dans un délai de trois mois à compter de sa réception, et s'il est prouvé que ces défauts ont aggravé le sinistre, l'indemnité d'assurance sera réduite de 10 % pour les sinistres consécutifs aux garanties incendie, explosions, chute de la foudre ou dommages électriques.

02543 - RENONCIATION PAR LE LOCATAIRE AU RECOURS CONTRE LE PROPRIETAIRE ET SES ASSUREURS

Vous déclarez en tant que locataire avoir renoncé dans le bail au recours que vous pouvez être fondé à exercer contre le propriétaire. Vous vous engagez à nous adresser une copie du bail. En tant qu'assureur, nous renonçons au recours, comme subrogé dans les droits du locataire, que nous pourrions exercer contre le propriétaire dont la responsabilité se trouverait engagée dans la réalisation de dommages matériels, de frais ou de pertes garantis, et contre ses assureurs.

02551 - REEQUIPEMENT A NEUF

Vous avez choisi l'option 'Rééquipement à neuf' pour le contenu de vos locaux professionnels.

Les modalités relatives à sa mise en oeuvre sont décrites au chapitre indemnisation des Conditions Générales.

02729 - INSTALLATIONS ELECTRIQUES ORDINAIRES CONTROLEES

Vous déclarez que les installations électriques de vos locaux assurés, sont contrôlées au moins une fois par an par un vérificateur professionnel et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Si nous constatons après un sinistre, que les installations électriques n'ont pas été vérifiées, et s'il est établi que le sinistre a pour origine certaine, un défaut non corrigé des installations électriques, l'indemnité d'assurance sera réduite de 30 % pour les sinistres consécutifs aux garanties incendie, explosion, chute de la foudre ou dommages électriques.



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

Clauses spécifiques au bâtiment Site principal

02552 - APPROVISIONNEMENT EN LIQUIDES INFLAMMABLES

Vous déclarez détenir, à l'intérieur des bâtiments assurés, en emballages ou en réservoirs non enterrés, un approvisionnement de liquides inflammables ne dépassant pas 1000 litres, exprimés en 'litres équivalents' (1) et que vous ne procédez jamais à des opérations de transvasement ou de manipulation en 'circuit ouvert'.

Il est précisé que tout approvisionnement en réservoirs souterrains, ou constitué de fuel ou gasoil destiné, exclusivement, au chauffage des locaux, est autorisé sans limitation.

(1) Bouteilles de gaz de 13 kg ET Correspondance en litres-équivalents

10 bouteilles = 500 litres équivalents

20 bouteilles = 1 000 litres équivalents

30 bouteilles = 1 500 litres équivalents

Catégories de liquides inflammables ET Barème d'équivalence pour 1 litre

Catégorie D : 1/15 litres équivalents

Catégorie C : 1/3 litres équivalents

Catégorie B : 1 litre-équivalent

Catégorie A : 1 litre = 20 litres équivalents



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA COTISATION

La cotisation annuelle est de 4 033,51 € HT soit 4 710,72 € TTC

Dont 5,88 € HT au titre de l'attentat

Dont 213,91 € HT au titre des catastrophes naturelles

Dont 292,53 € TTC au titre des garanties de protection juridique

Dont 6,50 € au titre de la contribution au fonds de garantie Attentat

Tenant compte de la modulation pour fractionnement de paiement : Prél. Mensuel au 07

Cette cotisation sera exigible intégralement à l'échéance du contrat et payable par fraction selon l'échéancier convenu. Le fractionnement prendra fin de plein droit en cas de non-paiement d'une fraction de cotisation à la date fixée.

LES INFORMATIONS DU SOUSCRIPTEUR

Protection des données personnelles

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, de portabilité et d'opposition que vous pouvez

exercer par courrier postal à l'adresse DRPO - Gan Assurances, Direction Risques et Affaires Générales, 3 place Marcel

Paul, 92024 Nanterre ou par mail à contact.drpo@gan.fr. Notre politique de Protection des Données, la description détaillée

des traitements mis en oeuvre et les modalités d'exercice de vos droits sont actualisés régulièrement et accessibles sur notre site internet www.gan.fr.

Toute demande concernant vos données personnelles peut aussi être adressée au Délégué à la Protection des Données à contact.drpo@gan.fr

LES MENTIONS LEGALES



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA REMISE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les présentes Conditions Particulières sont accompagnées des documents contractuels suivants qu'elles complètent, l'ensemble constituant le contrat d'assurance conclu entre vous et Gan Assurances :

- Dispositions Générales : **3370- 234699-032025**
- Convention Spéciale « Gan CYBER SECURITE - Multirisques » : **3370-CYBMR-032025**
- Fascicule Dommages aux Biens et Responsabilité civile professionnelle : **3370-234700-032025**
- Fascicule Assistance : **3370- 234702-032025**
- Fascicule Protection Juridique : **3370- 234701-032025**
- La fiche d'information relative au fonctionnement des garanties « Responsabilité Civile » dans le temps : **3370-92513-122018**

Vous reconnaissiez avoir reçu, pris connaissance et accepté préalablement à la signature du présent contrat un exemplaire de l'ensemble des documents contractuels listés ci-dessus du contrat GAN MULTIRISQUES GARAGES.



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 30943410T

LA SIGNATURE DES PARTIES

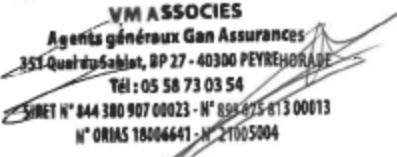
Vous certifiez que les réponses ayant permis d'établir le contrat et figurant dans le présent document sont exactes.

Nous attirons votre attention sur le fait :

- que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle de votre part peut entraîner la nullité du contrat (art. L.113-8 du code des assurances),
- que toute omission ou déclaration inexacte vous expose à une augmentation de cotisation ou à une résiliation du contrat et, le cas échéant, à supporter une réduction d'indemnité en cas de sinistre (art. L.113-9 du code des assurances),
- que vous devez déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence, soit d'aggraver les risques, soit d'en créer de nouveaux et qui rendent de ce fait inexactes ou caduques les réponses faites à l'assureur (art. L.113-2 du code des assurances).

Le contrat sera conclu à compter du 18/11/2025 pour une durée d'un an et sera reconduit automatiquement d'année en année. Le délai de dénonciation sera de 2 mois au moins avant la date d'échéance annuelle fixée le 01/01, le cachet de la poste faisant foi.

Fait en double exemplaire à PEYREHORADE, le 20 novembre 2025 dont un exemplaire à nous retourner signé.

<p>Pour Gan Assurances</p> <p>Rémi VILLENAVE - Vincent MUNDUBELTZ VM ASSOCIES Agents généraux Gan Assurances 351 Quai du Sablent, BP 27 - 40300 PEYREHORADE Tél : 05 58 73 03 54 SIRET N° 844 380 907 00023 - N° RCS 858 475 813 00013 N° ORIAS 18006641 - N° 21005004</p> 	<p>Signature du souscripteur Date :</p> <div style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 100%;"></div> <p> * 3 0 9 4 3 4 1 0 2 0 0 0 0 2 9 C P *</p>
--	---



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr

